

Vice-eersteminister en
minister van Werk, Economie en
Consumenten, belast met
Buitenlandse Handel,
Armoedebestrijding, Gelijke Kansen en
Personen met een handicap



Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et
des Consommateurs, chargé du
Commerce Extérieur, de la Lutte
contre la pauvreté, de l'Egalité des
chances et des Personnes
handicapées

COMMUNIQUE DE PRESSE DE KRIS PEETERS,
Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
du Commerce Extérieur, de la Lutte contre la pauvreté,
de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées

Jeudi 21 mars 2019

Kris Peeters: « La baisse du chômage réduit le déficit budgétaire de 30 pour cent »

Le Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, Kris Peeters, réagit avec satisfaction aux chiffres présentés par l'ONEM dans son rapport annuel.

Kris Peeters : « Nos mesures en matière de création d'emplois fonctionnent. Pas plus tard que la semaine dernière, une étude de Vives a montré que des mesures telles que le tax shift et l'élimination du handicap salarial engendrent plus de la moitié des nouveaux emplois. Le rapport annuel de l'ONEM montre qu'en 2018, nous avons encore parcouru du chemin sur la voie de la création d'emplois et de la réduction du chômage. En cinq ans, il y a pas moins de 210.000 chômeurs en moins. La baisse du chômage se traduit également par une économie considérable des dépenses de l'ONEM de 2,6 milliards d'euros en cinq ans. Cette épargne représente trente pour cent de la réduction du déficit budgétaire. »

Selon le rapport annuel de l'ONEM, en 2018, le **nombre de chômeurs** a diminué de 6,8% pour atteindre 348.221 unités. Cette baisse est plus prononcée chez les jeunes (-15 pour cent) et dans la catégorie d'âge des 50 à 59 ans (-12 pour cent). En cinq ans, le nombre de chômeurs a baissé de pas moins de 212.583 unités.

Le nombre de chômeurs qui ne sont plus tenus de rester disponibles pour le marché du travail a également fortement diminué en 2018 : le nombre de chômeurs âgés dispensés a diminué de 37,1 pour cent, le nombre de personnes en RCC dispensées de 14,6 pour cent.

Pour la deuxième année consécutive, le nombre total de jours de **chômage temporaire** est resté inférieur à 100.000. Il y a même eu une diminution de 4 pour cent.

Ces cinq dernières années, la baisse du chômage s'est traduite par une économie de 2,6 milliards à l'ONEM. Cette épargne représente pas moins de 30 pour cent de la réduction du déficit budgétaire (réduit de 8,7 milliards en 5 ans).

Le **tremplin-indépendants** continue de gagner en popularité. 11.017 chômeurs y ont eu recours en 2018, soit une augmentation d'au moins 50 % par rapport à 2017. Grâce au tremplin-indépendants, les chômeurs peuvent démarrer une activité indépendante pendant 12 mois, sans avoir à perdre leurs allocations. Une proportion considérable des chômeurs qui s'engagent dans le trajet commenceront en fait comme entrepreneurs.

Activation de chômeurs

En 2018, 22.603 sanctions ou avertissements ont été émis par les services régionaux de l'emploi. Depuis la régionalisation des contrôles de la disponibilité des chômeurs pour le marché du travail, le nombre de décisions négatives a considérablement diminué. En 2014 - lorsque l'ONEM mettait encore en œuvre les décisions - près de trois fois plus de décisions (61.614) avaient été prises.

Parmi les décisions négatives en 2018, pas moins de 80 pour cent ont été prises par le FOREM wallon (17.869 décisions) et 11 pour cent par le VDAB (2.512 décisions).

Kris Peeters : « La pénurie sur le marché du travail est une préoccupation permanente. Nous devons utiliser tous les talents dont nous disposons pour pourvoir aux emplois vacants. C'est pourquoi nous avons conclu le deal pour l'emploi l'an dernier et avons traduit ces décisions en politiques au cours des derniers mois. Il serait intéressant que les régions réfléchissent à la manière dont elles pourraient encore améliorer l'activation des chômeurs à leur niveau. »
